

---

Adresse du conseil général de la commune d'Uzès-la-Montagne, qui annonce l'avancement de la Raison et félicite la Convention sur le décret du 8 ventôse, lors de la séance du 28 ventôse an II (18 mars 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse du conseil général de la commune d'Uzès-la-Montagne, qui annonce l'avancement de la Raison et félicite la Convention sur le décret du 8 ventôse, lors de la séance du 28 ventôse an II (18 mars 1794). In: Tome LXXXVI - Du 13 au 30 ventôse an II (3 au 20 mars 1794) pp. 616-617;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1965\\_num\\_86\\_1\\_31377\\_t1\\_0616\\_0000\\_21](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1965_num_86_1_31377_t1_0616_0000_21)

---

Fichier pdf généré le 22/01/2023

pour qu'ils puissent vivre sous de bonnes loix, ce soit toi qui les combine et décrète. La Constitution nécessite des loix qui en émanent naturellement; ces loix ne peuvent être faites qu'après la Paix, et quels autres représentans peuvent mieux le faire que ceux qui ont décrété la Constitution ?

Tels sont les sentiments, tels sont les principes de la Société populaire du Bois-d'Oingt. Elle a voué une haine implacable aux royalistes et aux tyrans de toute espèce, et en attendant que tous les membres qui la composent soient appelés pour les combattre et les vaincre, elle s'occupe de la fabrication du salpêtre qui doit les exterminer. Vive la république ! Salut et Fraternité. »

SOLURHON (*présid.*), CARRAUD (*secrét.*), GREPPA (*secrét.*).

## 19

La société populaire de Censoir-sur-Yonne félicite la Convention sur le décret qui a rendu la liberté aux hommes de couleur; elle invite la Convention à rester à son poste, et annonce que le citoyen Depouilly a fait don à la patrie de la finance de sa charge de notaire, et que le citoyen Jean Baptiste Gaudouard-Montaure s'est engagé à payer annuellement, pendant la guerre, une somme de 150 liv. pour les défenseurs de la patrie.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité de liquidation (1).

## 20

L'agent national du district d'Autun annonce que des biens d'émigrés, estimés 28,300 liv., ont été vendus 71,920 liv., et que les Montagnards d'Autun ont fourni six cavaliers montés et équipés.

Insertion au bulletin, renvoi au comité des domaines (2).

## 21

Le citoyen Jardin, ancien professeur de l'Université de Paris, adresse à la Convention la renonciation qu'il a faite au traitement qu'il recevoit comme ex-chanoine de Langres, et l'abandon du semestre qui lui en est dû.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité des finances (3).

## 22

L'agent national du district d'Argentan annonce que la raison triomphe, et que le fanatisme est en fuite dans ce district; que toute

l'argenterie des églises a été envoyée à la monnaie, et que des biens nationaux, estimés 3.630,938 liv., ont été portés à 5.600,353 liv.

Insertion au bulletin (1).

[Argentan, 24 vent. II] (2).

« Citoyen président,

Grace aux travaux multipliés de nos infatigables représentans, le salut de la République s'assoit sur des bases constantes et inébranlables. Malgré les fédéralistes, les modérés et les malveillants de toute espèce la Montagne triomphe. Chez nous l'esprit public est à la hauteur de la Révolution. La Raison nous éclaire, le fanatisme est en fuite, et ses riches dépouilles viennent grossir les ressources de la Nation. Déjà le district d'Argentan a envoyé à la Convention, 955 marcs une once 3 gros d'argent, 113 marcs de métal argenté, 1611 livres de cuivre jaune et 64.491 livres de métal provenant des cloches.

Les biens des émigrés se vendent avec le plus grand avantage, et il n'est pas rare de les voir portés au triple et quadruple de leur estimation. Un objet estimé 264 livres a été porté à 1.500 livres. Un autre estimé 550 l. a été porté à 2.600. Un autre enfin estimé 60.000 l. a été vendu 123.000 l. Les républicains portent la confiance en la chose publique jusqu'à vendre leurs propriétés particulières pour acquérir des biens d'émigrés.

Les biens nationaux vendus jusqu'à ce jour, estimés 3.630.938 liv. ont été portés à 5.600.353 livres.

Montagne Sainte, continue d'affermir, le gouvernement républicain et ne termine ta glorieuse carrière, que quand tu auras fait disparaître pour toujours les tyrans coalisés, et les ennemis de la République. C'est le vœu des citoyens du district d'Argentan. S. et F. »

LAUTOUR (*agent nat.*)

## 23

Les administrateurs du district d'Orléans écrivent que des biens d'émigrés, estimés 182,260 liv., ont été vendus 404,045 liv.

Insertion au bulletin, renvoi au comité des domaines (3).

## 24

Le conseil général de la commune d'Uzès-la-Montagne annonce que, dans cette commune, les signes du fanatisme ont été remplacés par ceux de la liberté; il félicite la Convention sur le décret du 8 ventôse relatif aux personnes incarcérées, et l'invite à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

(1) P.V., XXXIII, 398-99. B<sup>in</sup>, 28 vent.; *Ann. patr.*, p. 1973.

(2) C 294, pl. 982, p. 28.

(3) P.V., XXXIII, 399. B<sup>in</sup>, 28 vent.; *Ann. patr.*, p. 1973; *J. Sablier*, n° 1206.

(4) P.V., XXXIII, 399. B<sup>in</sup>, 29 vent. (suppl<sup>t</sup>).

(1) P.V., XXXIII, 398. B<sup>in</sup>, 29 vent. (suppl<sup>t</sup>).

(2) P.V., XXXIII, 398. B<sup>in</sup>, 28 vent.; *M.U.*, XXXVII, 473; *Ann. patr.*, p. 1973.

(3) P.V., XXXIII, 398.

[Uzès-la-Montagne, 20 vent. II] (1).

« Représentants,

Il est agréable pour nous, de vous apprendre que dans notre commune tous les signes du fanatisme ont été abattus et remplacés par ceux de la liberté, qu'il n'existe d'autre culte que celui de la raison et de la vérité. La commune a fait don à la patrie de toute l'argenterie, ustensiles et dépouilles de ses églises. Elles furent remises à l'administration du district, afin d'économiser des frais à la République; puisse cet exemple être bientôt imité par toutes les communes.

Représentants, nous vous présentons nos sentiments de reconnaissance pour votre décret du 8 ventôse relatif aux personnes incarcérées, ce décret fait le désespoir des contre-révolutionnaires, il écrase tous les conspirateurs et consolide à jamais la République.

Législateurs, nous vous félicitons sur tous vos travaux et vous invitons à rester à votre poste jusqu'à ce que nos ennemis terrassés soient forcés de reconnaître le gouvernement républicain qui doit faire le bonheur de tous les peuples de l'univers. »

BEDOT (off. mun.), PHELINE (off. mun.), MARIO-NEZ (off. mun.), GUIBAL (off. mun.), THERON-DET aîné (off. mun.), NOUÏTON (off. mun.), TUECH (off. mun.), MIRON, CHAZES, PELADAN, FAUVETY, PRADEN, MINAULT, RICHARD, MAURIN, AUQUIÉ, TESSIER, P. CHAZEL, MAIGROIT (maire), BERTRAND, JULIEN (secrét.), VIVARD (secrét.) [et un nom illisible].

## 25

La municipalité de Puiseaux (2) adresse à la Convention l'état des dons volontaires faits par les citoyens de cette commune, et déposés au district.

Mention honorable insertion au bulletin (3).

[Puiseaux, 25 vent. II. Au présid. de la Conv.] (4).

« Nous avons fait passer et déposer, aujourd'hui au directoire de notre district, savoir : 138 chemises, 7 draps, 4 paires de bas, 4 cols, 1 culotte, 22 paires de souliers, 2 chapeaux, 13 livres de vieux linge, 29 livres de charpie, provenant des dons volontaires faits en faveur des défenseurs de la patrie.

Nous prions la Convention d'en agréer l'hommage et de compter sur tous les efforts qui seront en notre pouvoir pour le soutien de la liberté et de l'égalité. »

BOUNIER, DEVÉRINES (maire), TAZÉ, MIGER (agent nat.).

(1) C 294, pl. 982, p. 29.  
 (2) Et non Pisieux.  
 (3) P.V., XXXIII, 399.  
 (4) C 294, pl. 975, p. 17.

## 26

Les administrateurs du district de Baugé annoncent que, dans ce district, la raison prend la place du fanatisme; ils envoient l'état de l'argenterie et autres effets des ci-devant églises, qu'ils ont adressés à l'hôtel de la Monnoie, ou qui sont déposés au district; ils invitent la Convention à rester à son poste, jusqu'à ce que tous les tyrans de l'Europe soient exterminés.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi à l'administration des domaines nationaux (1).

## 27

Les officiers municipaux de la commune de Vézières instruisent la Convention qu'ils ont envoyé au district de Loudun les ustensiles de l'ancien culte, et déposé au comité de surveillance vingt-une chemises et 30 liv. 12 s. 6 den. pour les défenseurs de la patrie; ils demandent leur ancienne église pour l'ériger en temple de la Raison, et la maison curiale pour loger l'instituteur.

Mention honorable des dons, insertion au bulletin, et renvoi au comité des domaines (2).

## 28

La société populaire de Mutius-Scévola applaudit au courage de la Convention, au zèle et à l'énergie du comité de salut public, qui a encore une fois sauvé la France, en faisant avorter l'infâme conspiration qui vient d'être découverte; elle adhère à tous ses décrets, notamment à celui du 13 de ce mois, et jure un entier dévouement à la Convention (3).

L'ORATEUR de la députation. Citoyens représentants,

En vain les despotes coalisés, en vain les intrigants de toute espèce ont juré la ruine de la République, et l'anéantissement de la liberté! En vain l'or et l'argent corrupteurs répandus à pleines mains par l'infâme ministre de la cour de Londres, foyer de toutes les conspirations, ont acheté des milliers d'esclaves dans l'intérieur de la République! Le génie tutélaire de la Liberté, qui siège sur le sommet de cette Montagne redoutable pour tous les tyrans a tout dévoilé: la plus affreuse des trahisons ourdies jusqu'à ce jour étoit sur le point d'être mise à exécution; la Montagne, les membres du Comité de Salut public, les patriotes incarcérés par des scélérats, tous les patriotes de cette commune alloient être égorgés. Paris alloit devenir un vaste cimetière; un nouveau tyran alloit monter sur le trône que nous avons élevé à la Liberté, à l'Égalité, divinités chéries que

(1) P.V., XXXIII, 399.  
 (2) P.V., XXXIII, 399.  
 (3) P.V., XXXIII, 400. B<sup>in</sup>, 28 vent.; M.U., XXXVII, 475.